



La lettre aux Thourisiens

Février - Mars 2026 - N°178

Compte-rendu de conseil municipal Séance du 6 mars 2026

Aménagement à l'espace festif

Pour faciliter l'utilisation des chariots de stockage des tables et chaises, le conseil prévoit une allée béton entre le préau et le local de stockage. Le devis de l'entreprise EVIN est validé pour 2 470.00 € HT.

Renouvellement d'un jeu pour enfants à la zone de loisirs

La maisonnette de la zone de loisirs, très abîmée, va être remplacée par un modèle équivalent pour un montant de 3 069 € HT.

Acquisition de l'immeuble 11 place de l'église : sollicitation de la subvention départementale du programme « Ambitions communes »

Le département soutient l'acquisition dans le bâti ancien en vue de la production de logement en centre bourg. Le montant peut atteindre 50% du montant d'acquisition hors frais de notaire. Le conseil dépose sa demande pour un montant de 60 000 €.

Formation Premiers Secours Niveau 1

Une formation aux premiers secours est organisée le mercredi 15 avril 2026 pour les 6 agents municipaux. Ouverte pour un groupe de 10 personnes, elle sera complétée par les agents volontaires du RPI ou de communes voisines.

Initiation aux gestes qui sauvent

La commune propose aux Thourisiens une « formation aux gestes qui sauvent » prise en charge par Groupama. Dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, elle aura lieu le samedi 26 septembre de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle Auguste Pavie. Les inscriptions sont ouvertes en mairie (15 places maximum).

Présentation des Comptes Financiers Uniques 2025

Le Compte Financier Unique est le document budgétaire qui remplace à la fois le compte de gestion établi par la (suite p 2)

Quand l'élection semble jouée d'avance, la participation reste essentielle

Dans notre commune, environ 600 Thourisiens et Thourisiennes sont inscrits sur les listes électorales et beaucoup ne le sont malheureusement pas. Lors des scrutins précédents, en 2008 la participation était de 79,7 % (2 listes), de 88,1 % en 2014 (une liste) et de 51,6 % en 2020 (covid). Des chiffres remarquables, qui témoignent de l'attachement des habitants à la vie démocratique locale, rappelons toutefois que le panachage était autorisé !

Comme toutes les communes de moins de 1 000 habitants, nous avons été contraints de voter par « listes entières », sans noms barrés sous peine de bulletin considéré nul. Pour cette élection, certains ont sans doute jugé que l'enjeu était limité, avec une seule liste présentée. Pourtant, le vote reste un moment essentiel. D'abord parce qu'il permet d'exprimer un soutien, une confiance ou des attentes vis-à-vis de celles et ceux qui s'engagent pour la commune. Ensuite parce que la légitimité d'une équipe municipale repose aussi sur la participation des habitants.

Demain, les élus prendront des décisions qui concerneront directement la vie de chacun : l'école, la voirie, les équipements, etc. Dans un village de 600 électeurs comme Thourie, chaque bulletin compte aussi comme un signe d'intérêt pour la vie collective. Maintenir une participation élevée démontre que la gestion d'une commune ne dépend pas du nombre de listes, mais de l'implication de ses habitants. Le vote reste donc un geste important, même quand le résultat est évident, la vie municipale repose avant tout sur la participation des citoyens.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés ce dimanche.

Résultats

Nombre d'électeurs inscrits : 598

Nombre de votants : 338

Participation : 56.5 %

Votes exprimés : 296 (87.57 % des votants)



De gauche à droite : (à l'arrière) Pierre LAURENT, Anthony MOUTEL, Benjamin PRUNIER, Cédric DANIEL, Anthony LEBRETON, Nadine LAINÉ, Edmond LÉVÉQUE, Julien CHENARD, Daniel BORDIER, (à l'avant) Isabelle LEBRETON, Anne PAUL, Marie-Christine HERVOCHON, Amandine BELLAY, Elodie PETITJEAN et Aline GIACALONE.

Conseil municipal (suite)

Trésorerie et le compte administratif établi par la commune. Suite à une panne informatique du logiciel CDG-D de la DRFIP entre le 05-02 et le 27-02-2026, les CFU n'ont pas pu être validés par la trésorerie de Vitré, ils ne peuvent donc pas être soumis au vote mais sont présentés au Conseil.

Evolution de la marge brute

La marge brute représente la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement. Elle constitue l'un des indices d'évaluation de la santé financière de la commune. Pour 2025, elle est de 227 368 €. Somme qui peut donc être allouée aux dépenses d'investissement.

Renouvellement convention de mise à disposition de la médiathèque à Roche aux Fées Communauté

Le conseil valide le renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite des locaux de la médiathèque à Roche aux Fées Communauté.

Avis sur la demande d'agrandissement de cheptel du GAEC des Côteaux

Le conseil donne un avis favorable à l'agrandissement du cheptel du GAEC des Côteaux pour permettre l'installation d'un jeune agriculteur.

Vente d'une portion de chemins ruraux

Suite à l'enquête publique, le conseil valide la vente de portions de chemins ruraux aux lieux-dits suivants : La Connellerie, La Pilais, Le Val et Beaumont Féraud.

Programme de rénovation voirie 2026

La commission Voirie propose le programme de rénovation

pour 2026. En fonction du niveau de dégradation des routes, sont prévues des réparations en tricouche ou en bicouche et du reprofilage et réparation en PATA ou en enrobé à froid.

Le conseil valide le programme proposé et attend une première estimation avant d'engager la procédure adéquate (appels d'offres ou mise en concurrence).

Point sur les travaux en cours

La signalétique du centre bourg a été posée partiellement.

Le projet Espacil est hors d'eau hors d'air.

La reprise de l'escalier pour l'accès au futur espace multiservices est en cours.

Informations diverses :

Le recensement de la population est terminé. La commune compte 892 Thourisiens et Thourisiennes. Merci aux agents recenseurs pour les nombreuses relances qui ont été nécessaires dans certains foyers.

Les travaux de réparation de la voûte de l'église ont eu lieu le 9 mars par l'entreprise Galoger pour un montant de 2 910.96 € TTC

La PAC de l'école a été remise en état par TechniSAV pour un montant de 957.26 € TTC pour le vase d'expansion et 821.34 € pour l'écran de contrôle.

Le conseil est chaleureusement remercié pour ces 6 années de travail au bénéfice de la commune.

Prochain conseil municipal : 20 mars 2026

Conseil municipal des jeunes

Un bal réussi pour les jeunes du CMJ



Le samedi 7 mars, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes ont clôturé leur mandat avec l'organisation du Bal des Jeunes. La matinée a été consacrée à la préparation de l'événement et à la remise des diplômes de participation, saluant l'assiduité et l'engagement des jeunes conseillers. La Commission des affaires scolaires a été chaleureusement remerciée pour son accompagnement tout au long du mandat.

L'après-midi, la salle Pavie a accueilli 45 enfants pour un bal particulièrement réussi : ambiance festive, distribution de bonbons et présence de deux DJ bénévoles. Les participants ont profité d'un moment convivial entre camarades.

Les parents présents ont également été remerciés pour leur aide précieuse.

THOURIE

Marché de **PRINTEMPS**

Samedi 11 avril 2026
10h- 14h
Zone de loisirs

Marché de Producteurs & de Créateurs

Vente de plants (réservée aux professionnels)
Chasse aux oeufs (11h) - jeux en bois - Petite restauration

Renseignements & Inscriptions auprès de la Mairie de Thourie au 02 99 43 11 41

Ecole Pablo Picasso



Escalade

C'est au tour de la 2^{ème} classe de CE1-CE2 de s'initier à l'escalade ! Toujours encadrés par les éducateurs sportifs de l'office des sports de la Roche aux fées, les enfants ont pu pleinement profiter de ces trois jours de cycle massé et de la qualité des installations de la salle de Coësmes. Ils ont découvert l'escalade de bloc en apprenant à se déplacer horizontalement sur la paroi tout

en appliquant les règles élémentaires de base et en choisissant les meilleures prises pour les mains et les pieds. Ils ont ensuite évolué verticalement, un vrai challenge à chaque séance où les enfants ont donné le meilleur d'eux-mêmes en essayant d'aller le plus haut possible, développant ainsi leurs capacités physiques mais aussi leur confiance en eux. Lors de la dernière séance, ils ont pu découvrir le rôle de l'assureur et apprendre alors à faire confiance à son partenaire et à veiller à la sécurité de son coéquipier, le tout sous l'œil vigilant des encadrants. Une belle expérience, très enrichissante pour les enfants, à bien des égards !

Les radis vagabonds



Nous avons accueilli « Les radis vagabonds » dans notre école. Mélanie Allard est venue proposer 3 ateliers aux enfants : préparation des carrés potagers et paillage, atelier autour des vers de terre où les enfants ont pu mieux comprendre le fonctionnement de cet animal notamment en l'observant à la loupe, atelier « les services de dame nature » qui a permis aux enfants de comprendre comment la nature nous était

utile au quotidien grâce aux richesses qu'elle nous offre. Mélanie reviendra passer une 2^{ème} journée avec les élèves des 3 classes pour de nouveaux ateliers autour du jardin, l'occasion pour les enfants de passer du temps dehors et de mieux comprendre la nature qui nous entoure.

Classe Jeu d'échecs

Les CE1-CE2 bénéficient d'un projet Jeu d'échecs. Grâce à l'aide d'un papa de l'école, nous découvrons ce jeu stratégique au fil des semaines, dans nos 2 classes. Les élèves s'y investissent avec sérieux et engouement. Ils apprennent, d'une part, à connaître les pièces, les déplacements de base pour pouvoir pratiquer et d'autre part, à respecter le joueur adverse, les règles établies et à coopérer en endossant différents rôles (notamment celui de l'arbitre). Un projet très intéressant, qui donne la possibilité à chacun de progresser, de construire de nouvelles compétences et d'aborder un jeu vers lequel certains n'auraient peut-être pas osé aller.



Agenda

Samedi 11 avril à 10 h : marché de printemps

Dimanche 17 mai 10 h 15 : commémoration du 8 mai

Dimanche 14 juin : fête des écoles

Samedi 27 juin : repas champêtre

Samedi 18 juillet : feu d'artifice

Cimetière communal

Nous recherchons des informations sur les descendants de la famille **Louis MORICEAU** (1868 - 1927) et **Adélaïde VERRON** (1881 - 1973). Toute personne susceptible de nous aider à retrouver les descendants est priée de contacter la mairie.

Le Club du Bon Accueil a célébré ses 50 ans

Le mercredi 4 mars 2026, le Club du Bon Accueil de Thourie a célébré ses 50 ans en présence de nombreux adhérents et invités. Créé en 1976, le club a été successivement présidé par Mme Gallerand, Mme Simone Micault, M. Julien Miseriaux, M. Auguste Evin, puis depuis 2018 par Mme Colette Gendrot, qui dirige aujourd'hui une association forte de 111 membres.

En remerciement de 12 ans de présidence, une médaille a été remise à M. Auguste Evin par M. Didier Loron, président de secteur. Un panier garni lui a été offert par le bureau du club, en présence du maire de la commune. Les 98 participants au repas ont également reçu un stylo gravé en souvenir.



La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, animée par un repas dansant, suivi de parties de belote et de jeux de société. Le club, fidèle à son esprit convivial, invite toutes les personnes intéressées à le rejoindre. Contact au 06.77.97.49.40.

Recherche d'un correspondant local pour le journal Ouest-France

Le journal Ouest-France recherche actuellement un correspondant local pour couvrir la vie des communes du secteur, dont **Martigné-Ferchaud, Forges-la-Forêt, Éancé, Thourie et Chelun**. Cette mission, ouverte à toute personne majeure – étudiant, salarié ou retraité – s'adresse à celles et ceux qui aiment écrire, photographier et aller à la rencontre des acteurs locaux.

Le correspondant n'est pas salarié du journal : il s'agit d'une activité indépendante, rémunérée à l'article, qui demande disponibilité, mobilité et un réel intérêt pour l'actualité de proximité. Les élus ou agents municipaux ne peuvent toutefois pas couvrir leur propre commune, afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Après un premier échange avec la rédaction, les candidats réalisent un article test. En cas d'accord mutuel, ils sont ensuite accompagnés pour découvrir les outils, les méthodes d'écriture et l'organisation du journal.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leurs motivations à : redaction.rennes@ouest-france.fr

C'est bientôt le printemps : Les bons réflexes !

Compostage



Le SMICTOM aide les habitants à trouver leur solution de tri des déchets alimentaires, et propose des composteurs à prix réduit. Réservez votre composteur sur le site du SMICTOM avant le 15 mai 2026 pour une distribution le 23 juin à Janzé.

Taille des Haies

Bien que la réglementation stricte s'applique aux agriculteurs, divers organismes conseillent aux particuliers de ne pas couper les haies entre le 16 mars et le 15 août pour plusieurs raisons :

Protection des oiseaux :

Même en milieu urbain ou résidentiel, les haies servent de refuge et de lieu de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Respecter cette période de reproduction permet de préserver ces habitats.

Préservation de la biodiversité :

Les haies abritent une multitude d'espèces animales et végétales. En évitant la taille pendant cette période, vous contribuez à la conservation de la biodiversité.

Respect de l'environnement :

Une taille raisonnée des haies contribue à un environnement plus sain et à une meilleure qualité de vie pour tous les êtres vivants.

Interdiction de brûlage des déchets verts

Comme tous les autres types de déchets, le brûlage des déchets verts est interdit dans tout le département d'Ille-et-Vilaine pour les professionnels et les particuliers. Des dérogations très encadrées peuvent être accordées aux agriculteurs. Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre nuit à l'environnement et à la santé en émettant de nombreux polluants en quantité importante dont les particules qui véhiculent des composés cancérigènes. En outre, la toxicité peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques (bâches, pneus) ou des bois traités (palettes).

Ne brûlez plus vos déchets verts,

valorisez-les !



Compostage domestique



Broyage et paillage



Déchetterie

libe||ule



Réseau des médiathèques
Roche aux Fées Communauté

AGENDA : à venir ces prochaines semaines

Jeudi 19 mars de 10 h à 12 h : café connecté

Mercredi 25 mars et 8 avril de 17 h à 18 h 30 : atelier échecs

Mercredi 22 avril de 14 h à 16 h : atelier scrapbooking.
Réservation obligatoire

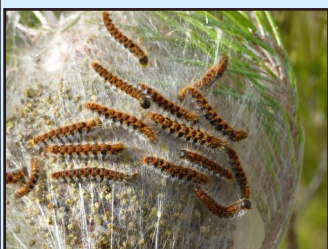
Mardi 28 avril de 10 h 30 à 11 h : bébé bouquine

Les prix littéraires sont lancés !

- le prix romans « À la folie », avec six ouvrages en compétition,
- le prix de romans graphiques « Kazabül », proposant 8 BD.

Une sélection variée, riche en styles et en genres, qui promet de belles découvertes. Les lecteurs ont jusqu'au 31 octobre 2026 pour lire les titres proposés et voter.

La saison des chenilles processionnaires revient : un danger pour nos animaux



La saison des chenilles processionnaires approche et entraîne chaque année de nombreuses urgences vétérinaires, parfois mortelles pour les chiens et les chats exposés à leurs poils urticants.

Afin de limiter ces accidents, un outil de signalement en ligne, **Alerte Chenilles**, est désormais disponible. Simple et rapide d'utilisation, il permet aux habitants d'indiquer la présence de nids ou de chenilles afin d'avertir les promeneurs et de prévenir les zones à risque. Ces signalements aident également les équipes du 3115 à mieux orienter leurs diagnostics en cas de lésions suspectes.

Le dispositif est accessible via le lien **Alerte Chenilles** et par téléphone au **3115**. Diffuser largement cet outil contribue directement à protéger les animaux et à éviter de nombreux drames.

Lien vers outil : <https://www.urgences-veterinaires.fr/veterinaire-de-garde/alerte-chenille-processionnaire.php>